

**Délibération n°2024.06.10 : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ÉTUDE RELATIVE AUX
BOISEMENTS ALLUVIAUX DE LA SEINE NORMANDE**

Date de convocation : 11 juin 2024

Délégués titulaires ou suppléants présents pour compétence principale obligatoire :

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Alexandre RASSAËRT, Département de l'Eure, titulaire
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Pierre BREUGNOT, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Cyriaque LETHUILLIER, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, titulaire
- Bernard LEROY, Communauté d'Agglomération Seine Eure, titulaire
- Hubert LECARPENTIER, Caux Seine Agglomération, titulaire

Délégués titulaires excusés :

- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération, titulaire
- Bertrand PÉCOT, Communauté de Communes Roumois Seine, titulaire
- Philippe MARIE, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire

Pouvoirs :

- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Julien DEMAZURE
- Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération, pouvoir à Cyriaque LETHUILLIER
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, pouvoir à Hubert LECARPENTIER

Secrétaire de séance : Hubert LECARPENTIER

Carte : Compétence principale - Art 5.1

	Total de la carte	Quorum	Délégués votant et pouvoir(s)	Abstention	Vote(s) contre	Vote(s) pour
Délégués	14	7	12	0	0	12
Voix	41	21	39	0	0	39



Exposé des motifs

Monsieur le président précise que les boisements alluviaux et humides constituent à l'échelle de la Seine Normande des habitats d'intérêt écologique fort et pour certains patrimoniaux. Ils représentent un enjeu important pour le développement de la trame verte et bleue. Ils constituent de véritables réservoirs de biodiversité et corridors écologiques. Pourtant, leur connaissance à l'échelle de la Seine Normande est partielle et très hétérogène.

Dans ce contexte, Monsieur le président souligne le besoin de lancer une étude globale sur les boisements alluviaux et humides à l'échelle de la Seine Normande pour connaître leur localisation et leur état de conservation afin de dégager des pistes de préservation et de restauration.

Une première délibération a été prise lors du 21 décembre 2023 pour participer à un appel à projets de la Région Normandie afin de bénéficier de fonds Européens. Comme le projet d'étude du syndicat ne répondait pas à l'ensemble des conditions d'éligibilité de cet appel à projets, le Syndicat souhaite solliciter une aide financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 80 % pour un montant d'étude estimé à 120 000 € TTC.

Délibération

Le comité syndical,

VU :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du syndicat,

CONSIDÉRANT :

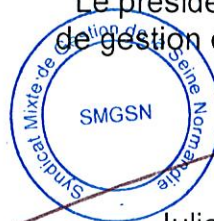
- la stratégie de gestion des milieux aquatiques et humides de la vallée de la Seine Normande 2023-2028,
- les enjeux liés aux boisements alluviaux de la Seine Normande,
- l'intérêt de disposer d'une étude globale sur ces boisements,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- de solliciter une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- d'autoriser Monsieur le président à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

Le président du Syndicat mixte
de gestion de la Seine Normande



Julien DEMAZURE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200092492-20240624-2024-06-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/07/2024

Affichage : 01/07/2024